

**Fiche de poste ouvert au recrutement d'un-e
maître-sse de conférences associé-e**

Année 2026-2027 - Semestres 1 et 2 (temps plein : 320h équivalent TD)

L'ENSA Paris-Belleville recrute pour l'année 2026-2027 un-e maître-sse de conférences associé-e en **Histoire et cultures architecturales** (histoire du second XXe siècle/ Patrimoine).

I/ Contexte

Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement.

La formation à l'ENSA Paris-Belleville repose sur des principes fondateurs qui constituent le projet pédagogique.

- Un enseignement pluridisciplinaire.
- Un socle commun constitué d'enseignements fondamentaux, comprenant la maîtrise des moyens de représentation de l'espace, la théorie, l'histoire de l'architecture, la construction et les sciences humaines et sociales.
- Une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique. Elle repose sur l'implication du corps enseignant dans des activités de recherche et permet l'actualisation des savoirs enseignés.
- Une primauté donnée au projet architectural et urbain.

L'École attache une grande importance au lien entre l'enseignement et la pratique. Elle porte autant d'attention à l'architecture d'édifices qu'à celle des territoires, à la réhabilitation du patrimoine, à la réutilisation de l'existant, à la forme produite autant qu'aux techniques constructives (double cursus avec le CNAM), et s'efforce de considérer la responsabilité sociale de l'architecte à la lumière des questions contemporaines.

Elle fait clairement le choix de dispenser un enseignement continu, progressif puis cumulatif du projet sous toutes ses formes, durant les années qui mènent au DEA, permettant à chaque étudiant-e de construire son propre parcours d'études. Elle développe, après le diplôme, en coopération avec d'autres établissements, quatre DSA (Maîtrise d'ouvrage / Patrimoine / Projet urbain / Risques majeurs) et un Mastère Architecture et scénographies.

Parallèlement, l'évolution en cours des contenus et des modalités des enseignements renforce la cohérence générale du projet pédagogique et scientifique, répondant à la fois aux enjeux de l'enseignement et de la recherche en architecture, mais aussi à la mutation des conditions d'exercice de la profession d'architecte, permettant aux étudiant-e-s de mieux construire leur parcours.

Deux thèmes interdisciplinaires et interscalaires sont posés afin d'aborder les réalités professionnelles dans toute leur diversité. Ils questionnent directement la place d'une école d'architecture dans la cité, la vocation de l'architecte et le périmètre de ses missions par rapport aux enjeux multiples de la société.

- Les conditions du projet, à savoir les questions posées par les contextes et enjeux politiques, économiques, sociétaux et environnementaux qui président à la fabrique du

projet, à toutes les échelles, permettant d'élaborer une pensée critique et réflexive opératoire.

- L'édification du projet, à savoir les questions liées à la mise en œuvre, au chantier, à la définition des principes et des détails constructifs, à la matérialité et à l'expérimentation..., afin de (re)penser les approches conceptuelles et les modes constructifs, en lien avec l'analyse des ressources, et (re)conquérir ainsi les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'École

Depuis sa fondation, l'École instaure un dialogue singulier entre projet pédagogique et projet scientifique. L'équipe de recherche IPRAUS, créée en 1986 associe et confronte les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société. La démarche sollicite la complémentarité des disciplines autour d'un objet commun : l'espace de l'architecture et de la ville, considéré dans son rapport dialogique aux organisations des sociétés et à travers ses modes et processus de production.

Les axes de recherche sont les suivants : Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions / Territoires et paysages en transition(s) / Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales / AsiaFocus - Architecture et villes d'Asie.

Dans le cadre du programme de l'IPRAUS, le rapprochement entre recherche et pédagogie est un enjeu majeur. Les séminaires de Master garantissent des liaisons avec les thèmes développés par le laboratoire et encouragent les étudiant-e-s qui portent des questions originales à valoriser leurs travaux par un parcours recherche. Le laboratoire offre des continuités pédagogiques et thématiques, un encadrement et une expertise, la recherche étant partie prenante des métiers de l'architecture.

Liaisons hiérarchiques :

La directrice de l'École et Le directeur des études exercent la responsabilité de la définition de la charge du service.

Liaisons fonctionnelles :

La personne recrutée doit travailler en excellente coopération avec les autres enseignant-e-s du champ concerné de l'École, ainsi qu'avec celles et ceux des autres disciplines de Licence et de Master.

II/Compétences, savoirs, spécificités et profil souhaités au regard du poste :

Compétences :

La personne candidate devra :

- justifier de compétences et d'expériences dans l'enseignement de l'histoire de l'architecture
- avoir développé des recherches personnelles dans ce domaine, notamment dans le cadre de sa recherche doctorale
- avoir élaboré une position argumentée sur le rôle de l'enseignement de l'histoire dans les ENSA

Savoir-faire et savoir-être :

Sur la base de son expérience, la personne devra démontrer sa capacité à construire un enseignement de l'histoire de l'architecture adapté au public étudiant des ENSA et à coordonner ses interventions avec celles déjà en place dans le champ. Le poste nécessite également d'être capable d'intervenir dans différents formats pédagogiques (cours, séminaires, TD), d'enseigner seul ou en équipe et de savoir coopérer avec les autres champs disciplinaires.

Diplômes requis :

Doctorat en histoire de l'architecture.

Spécificités du poste :

Le contrat proposé sera établi de façon transitoire, pour l'année universitaire 2026-2027, avant recrutement d'un-e titulaire par voie de mutation ou de concours.

III Missions

Il s'agit d'un temps plein d'enseignement (320h équivalent TD sur l'année).

La proposition pédagogique se fera sur la base suivante :

-Un cours magistral de promotion (L3, semestre 2 : 12 séances hebdomadaires d'1h30, évaluation par examen sur table) sur l'histoire de l'architecture et de la ville contemporaine (après 1945). Inscrit dans un cycle de cours chronologiques généraux abordant successivement, dans les semestres précédents, toute la période allant du néolithique à 1945, il sera envisagé en cohérence avec les approches développées par les collègues chargés de ses cours (approche globalisée et ouverte aux questions environnementales : voir livret des études consultable en ligne sur le site de l'ENSA Paris-Belleville, rubrique formation/cursus).

-Un cours magistral optionnel d'histoire, positionné au semestre d'automne de master et ouvert aux étudiant-es de M1 et M2 (Semestre 1, 12 séances hebdomadaires d'1h30, évaluation sur table), sur une thématique de spécialité en relation avec les domaines de compétences du ou de la candidat-e, si possible complémentaire par rapport à l'offre existante.

La candidature sera développée essentiellement sur ces deux cours, et plus secondairement sur les services suivants :

-Participation au séminaire de master « Patrimoine, projet » et à l'encadrement des mémoires (4h TD par semaine, semestres 1 et 2)

-Participation à l'équipe d'encadrement du rapport d'études de licence (L3, semestre 2, 30h TD environ)

Le complément de service sera constitué par la participation aux semaines introductives, pluridisciplinaires, en L2 et L3, à l'option histoire de master (S8) 'Le Tribunal', et par des interventions ponctuelles dans le DSA Patrimoine.

V/ Informations et envoi des candidatures

Dossier numérique sous forme d'un fichier pdf à adresser à l'attention de :
Madame Christine Leconte - directrice de l'Ensa de Paris-Belleville à l'adresse suivante :
recrutement-enseignants@paris-belleville.archi.fr

Les candidatures seront examinées collégalement.

Les personnes présélectionnées seront invitées à un entretien.

Contenu du dossier numérique

La candidature comportera une notice pédagogique (env 3 pages), présentant la trame de cours envisagée, un CV détaillé mettant en avant l'expérience d'enseignement et de recherche dans la discipline, la liste des travaux de recherche et publications, comprenant un lien vers le plus emblématique.

Calendrier

Date limite de **réception des candidatures au plus tard le 15 juin 2026 à 23h59**, heure de Paris.

Les dossiers reçus au-delà de cette date ne seront pas retenus. (Pré-sélection sur dossiers pour une éventuelle audition).

Les entretiens des candidat.es pré-sélectionné.es sont programmés le 1^{er} juillet 2026 matin, en présentiel dans les locaux de l'école.

Les convocations aux oraux seront envoyées par mail au plus tard le 22 juin avec confirmation de la date et des horaires.

Rappel sur les conditions de recrutement des MCFA :

- *Contrat d'agent contractuel du ministère de la culture à durée déterminée de 1 an du 01er septembre 2026 au 31 août 2027.*
- *Justifier au 1er janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une durée de 3 ans dans les 5 dernières années - OU détenir les diplômes suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches.*
- *Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle lui permettant de disposer de moyens d'existence réguliers.*
- *Les maîtres de conférences associés recrutés à temps plein ne peuvent exercer simultanément une activité d'agent public.*